

Tracimat

Organisation de gestion de démolition

VALDEM

14 juin 2021

Liesbet Van Cauwenberghe

Tracimat vzw



Tracimat vzw – but et mission

1. Augmenter la qualité des matériaux recyclés

- des flux propres provenant de la démolition sélective afin qu'ils puissent être recyclés autant que possible
- Augmenter la confiance des utilisateurs → créer le marché
- Réduire les risques humains et environnementaux

2. Data comme levier de l'économie circulaire

Système de qualité pour la démolition sélective

expert

tracimat

entrepreneur

Processeur
(concasseur)

En ament du chantier

Inventaire + plan
d'action

Attestation de
conformité

Demande
d'offre/ devis

Pendant les travaux

Notification début des travaux

Rapport de contrôle

** Que pour la procédure étendue*

demande

Permis de traitement

Acceptation
LMRP

demande

Confirmation de
reception

Attestation de démolition
sélective

Critères d'acceptation pour les producteurs des granulats recyclés

Obligation de différentier entre 2 types de déchets pierreux provenant de la démolition

Acceptation LMRP vs HMRP

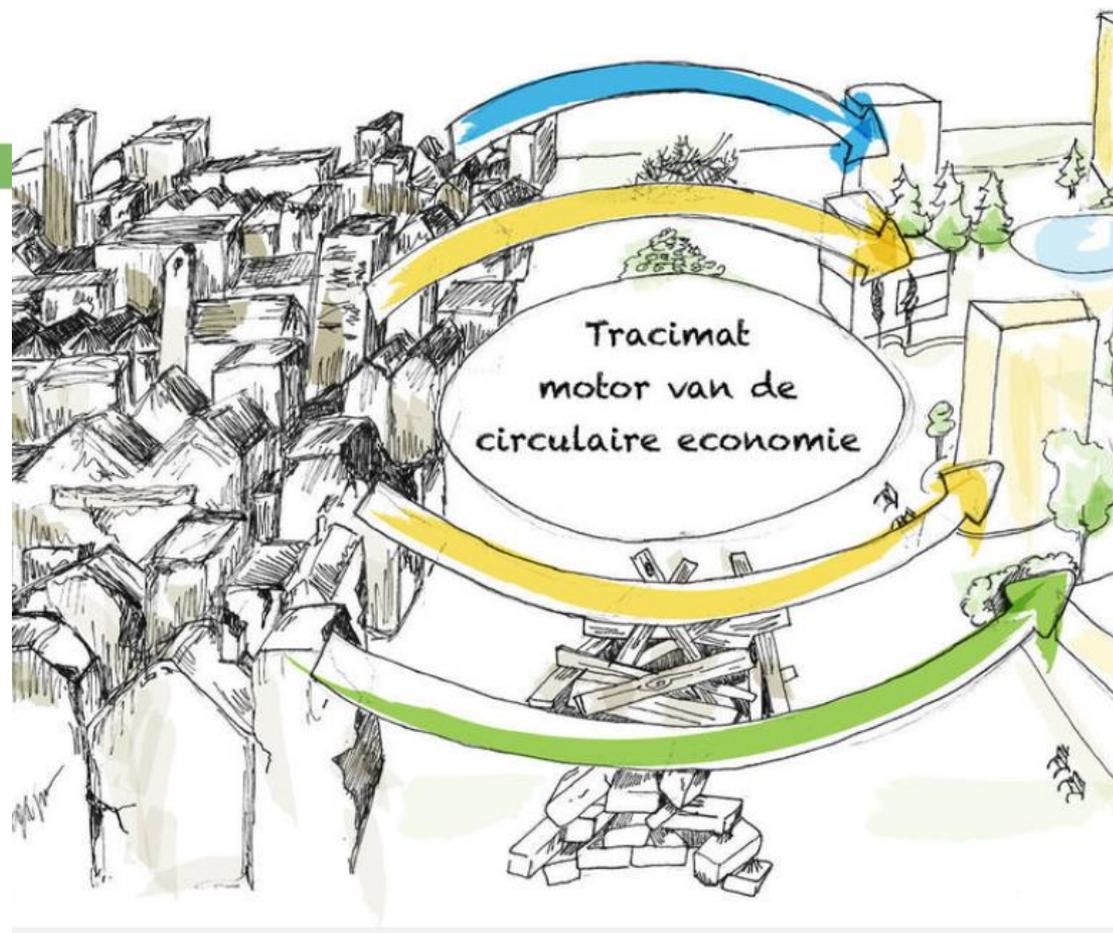
LMRP = débris faible risque environnemental (DFRE). Débris dont il existe des garanties sur l'origine des gravats (et par conséquent sur la qualité environnementale). Le risque que les granulats recyclés soient contaminés est limité (faible) car l'origine des gravats est connue. Ces débris peuvent être traités dans un processus continu et la surveillance de la qualité peut être limitée à quelques paramètres critiques => **débris suivi par le système de traçabilité Tracimat**

HMRP = débris de risque élevé environnemental (DREE). Les débris pour lesquelles les garanties sur l'origine et de la qualité environnementale sont insuffisantes. Le risque de contamination des granulats est réel. Les différents flux doivent être traités séparément et les granulats recyclés doivent être contrôlés par des lots de 1000 m³. La liste complète des paramètres de Vlarema doit être vérifiée => **coût de production plus élevé**



Tracimat asbl

- Organisme de gestion de démolition
- Association sans but lucratif
- Membres: Confédération Construction, CASO, FPRG en ORI (aucune entreprise privée)
- Conditions d'agrément exigeantes : indépendance, neutralité, représentatif pour le secteur
- 15 employés
- Août '17: Reconnu par le ministre d'environnement
- Août '18: entrée en vigueur HMRP/LMRP
- Août '19: entrée en vigueur suivi du chantier
- Système volontaire
- Été 2022: système obligatoire



tracimat

Quelques Chiffres - Situation juin 2021

Nombre de plans de suivi de démolition/inventaires déclarés conformes	
	6000
Infrastructure – Bâtiments	
	45% - 55%
Pourcentage de ces bâtiments (> 1000 m ³) avec des substances dangereuses	
	98%
Pourcentage de ces bâtiments (> 1000 m ³) contenant de l'amiante	
	90%

Affiliés à Tracimat

- Experts Tracimat
 - 205
- Entrepreneurs
 - 640
- Producteurs des granulats recyclées
 - 119

Conclusion après 2 ans

- une fois le SOP rédigé, le coût de l'appel d'offres du projet de démolition diminue. Un SOP complet et de haute qualité (incluant le relevé de mesure avec les déchets) représente déjà 90 % d'un cahier des charges de démolition.
- Clarté (moins de spéculations, et prise en compte d'un certain nombre de conditions et de mesures exceptionnelles...)
- Moins de fausse concurrence : Un cadre clair du projet dans un SOP garantit une évaluation correcte des prix des différentes cotations et moins de spéculation pendant la phase de cotation.
- Moins de surprises et moins de discussions pendant les travaux: Une SOP qualitative réduit le nombre de travaux supplémentaires car le site est examiné en détail avant la phase de mise en œuvre.
- Moins de retards dus aux travaux imprévus
- Méthode de tarification plus uniforme par les entrepreneurs, meilleure comparaison des différents prix (également moins de spéculation par les entrepreneurs)

Conclusion après 2 ans

- Suivi qualitatif de la démolition et désamiantage est nécessaire - pratiques irresponsables
- Des flux de matières plus propres et par conséquent des coûts de traitement réduits
- Moins de risques pour la santé et de la dispersion de substances dangereuses dans l'environnement et à proximité immédiate
- Plus de transparence sur la destination des déchets
- Mieux connaître les quantités de matériaux disponibles pour les investissements des producteurs de matériaux dans le recyclage
- Augmenter les possibilités de réutilisation et faciliter l'économie circulaire

Future

- Eté 2022: système obligatoire pour
 - Batiment résidentiel > 5000m³
 - Batiment non-résidentiel > 1000m³
 - Infrastructure > 250m³
- Coopération avec Producteur/Recycleurs de matériau de construction
- Affiner la liste des matériaux - ajout de fiches matériaux avec des données en fonction du recyclage et de réutilisation

 www.tracimat.be

 Info@tracimat.be

 02/545.58.60

Tracimat vzw
Lombardstraat 34-42
1000 Brussel

